

PV du conseil d'école du 18 mars 2019

Ecole de Ste Radegonde

Présents : M. le Maire - Mme Giret Andrée – Mme Roux - Mme Maurin – M. Renault – Mme Testu – Mme Maubry - Mme Gloriat - Mme Obriet - Mme Bois – Mme Hemard – M. Naud - Mme Quillévéré et Mme Giret

Excusés : Mme Taschet – Mme Granger - L'inspectrice Mme Clisson

1. Approbation du dernier PV

2. Les actions

Activités sportives

- Natation aux Bassins du Thouet pour les GS CP (38 élèves) dernière séance le 12 mars.
- Cycle vélo en période 3 pour les cycles 2 (+ 2 séances en cycle 3 pour préparer les sorties sur route en période 5).
- Rugby en CM du 21 mars au 16 mai avec l'animateur Thomas Motard de l'US Thouars rugby.

USEP

- raid USEP le 21 mars pour les Cycle 2 avec Paul Bert.
- p'tit tour usep le 20 juin pour les cycles 2 (rencontre départementale).
- Printemps des maternelles le 9 mai (rencontre départementale).
- Autres rencontres : le 8 avril cycle 2 à Ste Radegonde (organisation du goûter par les élèves // maths) et cycle 3 à Pas de Jeu (course d'orientation et athlétisme) – le 17 juin pour les maternelles (PS MS à Louzy et GS À Massais).
- Cycle course endurance en cycles 2 et 3 en mars pour préparer la course organisée par l'US Thouars athlétisme et l'USEP Thouars « pour le plaisir de courir » le samedi 30 mars Place Flandres Dunkerque à Thouars.

L'équipe enseignante remercie les parents qui nous accompagnent, vous pouvez déjà noter les dates à venir et vous rapprocher de l'enseignante de votre enfant si vous ou des membres de la famille (grands parents ...) êtes disponibles pour accompagner les élèves.

Sciences

- Projet vivre en vallée du Thouet

Classe de CP CE1 avec Mme Escalé du CPIE

2 interventions à ce jour (expérience sur l'eau puis le 7 mars observation du paysage au bord du Thouet)

26 mars pêche (observer la faune) – 16 mai préparation d'une affiche pour exposition et possibilité de spectacle le 31 mai avec la Cie Aline.

- Sortie pépinière à la casse le 9 mai CP CE1 CE2.

Mathématiques

- Semaine des mathématiques du 11 au 15 mars : jeux et rallyes mathématiques organisés dans les classes le vendredi 15 mars.

Culture

Interventions de musique par le conservatoire de la communauté de communes de Thouars

GS Tous les jeudis matin du 10 janvier au 15 février 2019 en maternelle avec Camille JAGUENEAU (violon, danses et chants poitevins) de 9h30 à 11h25 / PS MS de 11h25 à 11h55.

CM Tous les lundis en période 4 avec les professeurs Virginie Langlois et Marion Le Moal (professeur de flûte à bec et musique ancienne) de 13h30 à 14h30. Une restitution finale est prévue, lors d'un bal Renaissance, le vendredi 24 mai.

Visite du théâtre et de la médiathèque (en lien avec le projet métier)

CP CE1 CE2 le 8 mars.

- Carnaval

Le 13 février, défilé sur le lotissement de Vrines avec accueil des familles dans les classes de 11h à 12h pour présenter des jeux de société. L'équipe enseignante remercie les parents présents ainsi que ceux qui ont fait des crêpes pour les enfants. Un parent d'élève propose d'associer le club des aînés l'an prochain.

- Liaison cm2 6ème

Visite de Jean Rostand le 7 mai - repas au self et ateliers avec une classe de 6^{ème} autour d'un livre de la sélection Bouille de lecteurs.

- Prix littéraire Bouille de lecteurs

Semaine lire aux éclats du 20 au 25 mai : spectacle pour les cycles 2 en lien avec l'auteur Christian Voltz et 1 journée festive en cycle 1.

Journée festive pour les familles le samedi 25 mai sur le réseau lecture du Thouarsais (ateliers pour les enfants - remise de prix – séance de dédicaces).

Cinéma

CM : 3 sorties – 2^{ème} visionnage le 31 janvier (Le voleur de bicyclette).

Commune nouvelle de Thouars : partenariat entre la ville de Thouars et le cinéma Familia permettant une prise en charge de 1,20 € par élève (soit 50% du droit d'entrée par élève).

Classes de découvertes et classes transplantées

CM réunion d'informations le 5 janvier pour la classe transplantée du 29 avril au 5 mai en Hautes Pyrénées (Compte rendu distribué aux familles).

Maternelles réunion d'informations le 18 mars à 18h30 pour la classe de découverte du 8 au 10 avril à Lathus.

Décloisonnement De 13h30 à 14h45 pendant la sieste des PS/MS.

Sandra GREGOIRE : ateliers avec les GS - phonologie.

Les lundis liaison GS CP avec Mélina Bois : thème de l'eau en lien avec le cycle natation et jeux mathématiques.

Mardis et jeudis : CE1 en groupe classe avec Mélina Bois.

Le vendredi Mélina Bois en maître supplémentaire avec la classe de CM (ateliers mathématiques).

3. L'équipement numérique

Équipement de 16 tablettes avec valise de rangement + 1 ordinateur connecté aux tablettes.

Formation des enseignants le 11 mars.

Changement du photocopieur (couleurs).

L'équipe enseignante remercie la municipalité pour cet investissement.

De nombreux logiciels permettent de travailler différemment avec les élèves des compétences à acquérir (quelques exemples : cycle 1 le tracé des lettres – cycle 2 le calcul mental – cycle 3 des recherches documentaires...)

(5 tablettes en maternelle et 11 en élémentaire au quotidien).

Discussion sur les difficultés pour gérer l'outil informatique et les jeux vidéos à la maison.

Des logiciels existent pour contrôler l'utilisation des écrans (exemple : kaspersky kids). Les nouveaux outils sont équipés pour filtrer la couleur bleue (même si le temps doit rester limité sur les écrans). Des parents d'élèves seraient intéressés par des logiciels éducatifs. Possibilité pour les enseignants d'en proposer via le site Internet de l'école.

4. Budget coopérative 2019

L'AET (association enseignants de Thouars : fond pédagogique pour les enseignants) ayant dû fermer, nous avons été crédités d'un chèque de 383 euros pour la coopérative. Cette somme sera utilisée pour l'achat de livres à la bibliothèque. Il est rappelé que l'argent de la coopérative d'école sert en grande partie au financement des rencontres sportives USEP et des livres de la bibliothèque de l'école.

Une employée de mairie, Catherine Noël, est mise à disposition 2 fois par semaine (le mardi matin et le jeudi après-midi) à l'école pour gérer le fond de la bibliothèque (couvrir, enregistrer les livres, gérer les emprunts et les retours) et accompagner / former les enfants pour se repérer dans la bibliothèque et emprunter les livres.

Budget Mairie 2019

Le budget reste le même que l'an passé.

5. Photos scolaires

Photos Blandin le lundi 11 mars 2019

Formule à 14 euros → 1 groupe 18x25 + planches multi formats (2 photos 9/13 - 3 photos 13/18 – 2 photos 6/9 – 2 photos d'identité – 1 marque pages – 1 mini) + 1 porte-clefs

6. Effectifs prévisionnel rentrée 2019

Janvier 2019 : 4 TPS

Soit 24 élèves en TPS PS MS (classe de Mme Grégoire)

Effectif total sur l'école en date du 18 mars 2019 : 120 élèves

| prévisionnel | PS | MS | GS | CP | CE1 | CE2 | CM1 | CM2 |
|----------------|----|----|----|----|-----|-----|-----|-----|
| septembre 2019 | 16 | 10 | 10 | 21 | 17 | 16 | 16 | 10 |

7. Questions diverses

La question des accidents scolaires

Depuis la rentrée de septembre 2018, très peu d'accidents scolaires (2)

Il est rappelé que dans le cas d'une déclaration d'accident, un certificat médical est obligatoire.

Les incidents

Un carnet de suivi des « bobos » a été mis en place à la rentrée – tous les petits accidents sont répertoriés et un mot est noté dans le cahier de liaison avec le soin apporté (glace – pansement – désinfectant ...)

Les parents sont ainsi au courant de tous les incidents avec pour objectif de faire du lien entre la maison et l'école et d'instaurer un climat de confiance.

Les PAI

Le projet d'accueil individualisé (PAI) est mis en place pour l'enfant ou l'adolescent atteint de maladie chronique. Le protocole d'urgence est limité aux seuls cas où il peut exister un risque vital pour l'enfant Il permet d'expliquer la prise en charge d'urgence et de transmettre les coordonnées des parents et du CTH. Il autorise également la prise de médicaments au sein de l'école et propose tous les aménagements d'horaires nécessaires. Il peut concerner le temps scolaire mais aussi périscolaire, et se nomme ainsi parfois PAIP

Il est rédigé par le médecin traitant. Il est adressé sous pli confidentiel au médecin de PMI (permanence 1 fois par semaine) ou de l'Education nationale ou, en l'absence de médecin, à l'infirmière de l'établissement.

Le PAI est signé par la famille, le directeur, l'enseignant (ou professeur principal), le médecin et/ou l'infirmière de l'Education nationale

Sans PAI, les enseignants ne sont pas autorisés à donner des médicaments même avec ordonnance du médecin (sauf en classe de découverte).

Rappel : fête d'école le 14 juin

Prochain conseil d'école le 6 juin.